

COMMUNIQUÉ AUX COMMERCES ET ENTREPRISES de l'écocentre

décembre 2012

La Ville de Saint-Sauveur et les municipalités partenaires du service de l'écocentre désirent vous aviser qu'à partir du 1er janvier 2013, les entreprises et commerces ne seront plus admis à l'écocentre. Seuls les résidents de Saint-Sauveur, Piedmont, Morin-Heights et Sainte-Anne-des-Lacs qui présenteront une preuve de résidence seront acceptés. Pour ceux-ci, le chargement maximum autorisé sera une remorque 4piX8pi, combinée à une boîte de camion de style *pick up*.

Pour votre information, voici des suggestions d'endroits où les matières du secteur commercial sont acceptées.

Pour les résidus de construction, rénovation et démolition

- Service de recyclage Sterling

La terre et les feuilles mortes sont aussi acceptées.

6000, route 158 (sir Wilfrid-Laurier)

Mirabel, Qc, J7N 2Z8

Téléphone : 450-280-1560 ou 450-258-2000

Site Internet : www.recyclage-sterling.com

- Multi-recyclage à Ste-Adèle

1158, chemin Notre-Dame

Ste-Adèle, Qc, J8B 1S4

Téléphone : 450-229-8188

Site Internet : <http://www.multirecyclage.com>

Pour les résidus verts

- Mironor

751, rue de la Concession 2

Brownsburg-Chatham, Qc, J8G 1F9

Téléphone : 450-562-5516 ou 450-562-1846

Site Internet : <http://www.mironor.ca/fr/>